

La création de la Communauté des États indépendants (CEI)

Source: CVCE.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/la_creation_de_la_communaute_des_etats_independants_c_ei-fr-7f16a3ab-ad03-4f04-b24f-99dff97a1d8d.html



Date de dernière mise à jour: 07/07/2016

La création de la Communauté des États indépendants (CEI)

Gorbatchev, revêtant encore la présidence de l'URSS – à laquelle il s'est fait élire le 1^{er} mars 1990 par les députés soviétiques après avoir fait amender la Constitution en ce sens –, essaie alors vainement de faire adopter un traité d'union économique. Le 3 décembre, il lance un appel dramatique contre la désintégration de l'Union. Mais le 8 décembre, à Minsk, les présidents de Russie, de Biélorussie et d'Ukraine constatent que «l'Union soviétique, en tant que sujet de droit international et géopolitique n'existe plus» et signent un accord instituant une Communauté d'États souverains ouverte à tous les États de l'ancienne URSS. Faute d'alternative et de moyens d'action, Gorbatchev est contraint de se rallier à cette formule. Le 21 décembre 1991 à Alma Ata, huit autres républiques rejoignent les trois précédentes. Ainsi est confirmée la création de la Communauté des États indépendants (CEI) comprenant 11 républiques: Arménie, Azerbaïdjan (adhésion formelle en 1993), Biélorussie, Kazakhstan, Kirghizstan, Moldavie (adhésion formelle en 1994), Ouzbékistan (adhésion formelle en 1992), Russie, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine. L'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et la Géorgie refusent de signer la déclaration d'Alma-Ata. Le même jour, les onze signataires informent Gorbatchev que l'Union soviétique et sa fonction présidentielle ont cessé d'exister. Gorbatchev démissionne le 25 décembre.